



No de résolution  
ou annotation

## Ville de Carignan

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, LE 15 SEPTEMBRE 2015, À 19 h.

### ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET MOT DU MAIRE**
2. **VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **ADOPTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT 477-E**  
Règlement autorisant l'acquisition du lot no 2 599 773 et décrétant un emprunt à long terme de 3 854 000 \$
6. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sont présents :

M. René Fournier, maire

M<sup>mes</sup> Danielle Théorêt, conseillère  
Anne Poussard, conseillère

MM. Marcel Synnott, conseiller  
André Mylocopos, conseiller  
Patrick Marquès, conseiller

Est absente :

Lorraine Moquin, conseillère

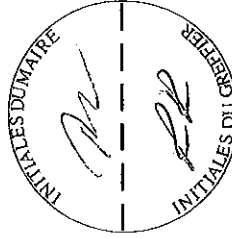
Messieurs Alain Cousson, directeur général et Rémi Raymond, directeur général adjoint et greffier, sont également présents.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET MOT DU MAIRE**

Monsieur René Fournier, maire, déclare la séance extraordinaire ouverte, il est 19 h 04.

2. **VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM**

Monsieur Rémi Raymond, greffier, constate les présences et le quorum.



No de résolution  
ou annotation

15-09-375

## Bulle de Carignan

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Danielle Théorêt, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. **ADOPTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT 477-E**  
**Règlement autorisant l'acquisition du lot no 2 599 773 et**  
**décrétant un emprunt à long terme de 3 854 000 \$**

15-09-376

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement d'emprunt no 477-E autorisant l'acquisition du lot no 2 599 773 et décrétant un emprunt à long terme de 3 854 000 \$, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement d'emprunt no 477-E autorisant l'acquisition du lot no 2 599 773 et décrétant un emprunt à long terme de 3 854 000 \$.

15-09-377

### 6. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Patrick Marqués, appuyé par la conseillère Danielle Théorêt et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 20 h.

Rémi Raymond  
Greffier

René Fournier  
Maire